

République
Française

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de Seine
et Marne

De la Commune de FAREMOUTIERS

Nombre de membres

Séance du 20 mars 2026

Afférents au Conseil
Municipal : 23

En exercice : 23

Qui ont pris part à la
délibération : 23

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de *Monsieur CAUX Nicolas, Maire*.

Date de la
convocation :
16/03/2026

Présents : Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Didier COLIN, Nathalie DEPLANQUE, Alain BENOIST, Sonia HABAY, Maxime HAÏSSAT, Marion REY, Benjamin PARAVY, Isabelle TARQUIN, Bertrand CHIGOT, Isabelle AUBERTIN, Bruno DUMONT, Lysiane CAVIC, Frédérick BOUIGE, Donatienne PIPART, Aurélien PERRAULT, Marie-Thérèse LEMAY, Isabelle LOINTIER, Yann MABILAT, Carine VALENTE, Jacques JOMIE

Pouvoirs : Jean-Pierre MIHALJEVIC a donné pouvoir à Nicolas CAUX

Secrétaire de séance : Aurélien PERRAULT

Délibération n°2026/039

Objet de la délibération : ELECTION DES DELEGUES AU SEIN DE LA COMMISSION
COMITE DES FETES

Vu le CGCT ;

Considérant que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner des nouveaux délégués pour siéger au sein des différentes commissions et organismes extérieurs ;

Considérant que le nombre de membres de cette commission est défini par le conseil municipal ;

Considérant que la Maire préside l'ensemble des commissions communales, et qu'il peut désigner un représentant,

Considérant que l'élection des membres élus de la commission du comité des fêtes doit avoir lieu à bulletin secret ;

Le Maire propose que 9 élus siègent à cette commission. Cette proposition est acceptée à l'unanimité

Sont élus : Maxime HAÏSSAT, Bertrand CHIGOT, Isabelle TARQUIN, Carine VALENTE, Lysiane CAVIC, Isabelle AUBERTIN, Didier COLIN, Isabelle LOINTIER, Marie-Thérèse LEMAY.

Le Maire,
Nicolas CAUX



Le secrétaire de séance,
Aurélien PERRAULT